



PROJET 2024

Sommaire

Missions, moyens et positionnement de l'association.....	p. 2
Animation et coordination du réseau.....	p. 5
Les outils numériques d'animation.....	p. 7
Les ateliers et rencontres professionnelles.....	p. 10
Diffusion et valorisation des films régionaux.....	p. 13
Le Parcours Nouveaux Talents.....	p. 18

Missions

Créée en 2005, l'APARR est une association ouverte à l'ensemble des professionnel.le.s de la filière : auteur.ice.s, réalisateur.ice.s, scénaristes, comédien.ne.s, diffuseurs, formateur.ice.s, prestataires, technicien.ne.s, producteur.ice.s...

Pilotée par ses adhérent.e.s, organisée en collèges, l'APARR bénéficie de l'aide opérationnelle d'une équipe de cinq salarié.e.s et du soutien financier du Conseil Régional et du CNC pour la mise en œuvre de ses missions : soutenir les professionnels en Bourgogne-Franche-Comté afin de participer au développement et à la structuration de la filière et la promouvoir auprès du grand public.

Soutenir les professionnel.le.s

Nous œuvrons à la mise en réseau des professionnel.le.s présent.e.s sur le territoire par le biais de rencontres formelles et informelles, de conseils tout au long de l'année et de notre site ressource www.aparr.org.

Nous les accompagnons dans le développement de leurs compétences lors de journées d'ateliers, de rendez-vous individuels ou encore via la mise en œuvre du dispositif « Talents en Court » du CNC en Bourgogne-Franche-Comté. Nous veillons à la circulation des informations concernant la filière par leur collecte et leur mise à disposition sur notre site. Notre newsletter, notre présence sur les réseaux sociaux et bien sûr nos temps d'échanges plus informels dans la vie réelle, favorisant un contact humain et chaleureux (apéros, projections) en assurent la diffusion.

Le dialogue régulier que nous entretenons avec nos tutelles ainsi qu'avec des structures et institutions au-delà de notre région, nous permet de veiller au développement et à la structuration de l'ensemble de la filière, d'être en mesure de faire son état des lieux régulièrement, d'émettre des préconisations et de favoriser des terrains de discussions pour soulever des réflexions essentielles à son devenir.

Promouvoir la filière auprès du grand public

Partout en Bourgogne-Franche-Comté, vivent et travaillent des professionnel.le.s qui oeuvrent au cinéma d'aujourd'hui. L'APARR met en avant la présence de ces artistes et technicien.ne.s sur le territoire, et valorise leur créativité par :

- le recensement des œuvres ayant un lien avec notre région, d'abord via notre annuaire des films en ligne, consultable par tous gratuitement sur notre site, mais surtout grâce à un travail de longue haleine qui permet de favoriser, voire d'accompagner leur diffusion, notamment avec notre catalogue *Docs ici, Courts là*.
- la mise en place et le développement de partenariats avec de nombreuses structures et manifestations en rapport avec le cinéma et l'audiovisuel en région, pour mettre en lumière les professionnel.le.s et les films. Nous organisons ainsi des temps de rencontres, de projections ou de projets croisés.

Afin de célébrer la filière et de la rendre plus saillante aux yeux de tous, l'association organise depuis 3 ans un événement qui lui est essentiel : APARR'té, qui a pour vocation d'être « Les Rencontres professionnelles du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté ». Cet événement nouveau n'avait jamais été initié par le passé dans notre région. Il s'adresse à la fois aux professionnels (tables rondes, rencontres pros), au grand public (projections-rencontres) et aux publics scolaires (ateliers, projections-rencontres).

Positionnement et activités en 2024

Structure ressource pour les professionnel.le.s du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté, l'APARR continuera de mener des actions diversifiées pour consolider et fédérer la filière, malgré une situation financière tendue qui impose des choix, remet en question le maintien des actions existantes et compromet le développement de nouvelles actions.

Les grandes priorités pour 2024

- faire vivre les collèges pour dynamiser la vie associative ;
- faire connaître l'association et ses actions pour élargir le cercle des adhérents ;
- dessiner le futur de l'association à moyen terme, avec les adhérents ;
- accentuer le travail de diffusion des films ;
- accroître le travail de lien avec les tutelles.

Cette liste se retrouve au cœur des grandes actions que nous menons annuellement :

- **l'animation du réseau** tout au long de l'année et **la coordination de la vie associative,**
- **l'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel (www.aparr.org),** élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,
- **l'organisation d'ateliers et rencontres professionnelles** pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau,
- **le travail de diffusion des films régionaux, notamment via la coordination du dispositif *Docs ici, Courts là,*** qui permet de mettre en lumière toute l'année une sélection de documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté,
- **la coordination du Parcours Nouveaux Talents, déclinaison de Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté,** en partenariat notamment avec le festival Entrevues. Portée au national par le CNC, cette action est l'occasion d'encourager la professionnalisation des réalisateur.rice.s en devenir, de mieux les identifier, de se faire connaître auprès d'eux et de les orienter au mieux.

Malheureusement, l'organisation des **rencontres APARR'té**, événement fédérateur pour la filière régionale et vitrine de la créativité de notre filière auprès du grand public, menée avec succès depuis trois ans, sera suspendue cette année, pour raisons budgétaires. Nous sommes globalement inquiets de la situation dans laquelle se trouvent les associations culturelles, et notamment celles dont nous sommes partenaires, à l'aube de cette nouvelle année : beaucoup semblent s'attendre à des jours difficiles pour 2024, et, déjà, certains événements cinéma majeurs de notre région ont dû réduire leur activité comme les festivals Fenêtres sur courts, Entrevues, et Partie(s) de campagne, ou encore la résidence d'écriture des Petites caméras et l'ARTDAM... Malgré la grande qualité et la vitalité de ces événements, le contexte inflationniste dans lequel nous évoluons depuis cette année menace la viabilité de nos associations.

Parallèlement, l'APARR compte poursuivre ses partenariats avec d'autres acteurs de la filière régionale, voire nationale, pour continuer à tisser du lien entre les différents acteurs de la vie des films et inscrire la filière régionale dans les enjeux et réseaux nationaux, démarche encore plus essentielle en ces temps difficiles.

Moyens financiers et humains

L'association a étoffé son équipe salariée ces dernières années, passant de 1,25 ETP en 2018, à 3,25 ETP pour 2023. Elle a pu également bénéficier d'un investissement toujours plus important de ses bénévoles, membres du Conseil d'administration ou non, qui participent à la fois à la gestion de l'association, à sa représentation (auprès des tutelles, et dans des organismes nationaux tels que la Boucle documentaire, la FAMS, ou encore au sein du COREPS), mais aussi lors de l'organisation d'évènements.

Pour 2024, nous pensons pouvoir compter sur les mêmes moyens humains, sachant qu'il faudra cependant réélire comme chaque année notre Conseil d'administration, avec des membres possiblement entrants pour les uns et sortants pour d'autres. Cette réactualisation régulière du Conseil d'administration est le signe d'une vie associative riche et dynamique pour laquelle de nouveaux membres n'hésitent pas à s'impliquer. Mais en même temps, réactualiser régulièrement le CA demande une formation plus soutenue des nouveaux responsables afin qu'ils puissent se saisir de leur rôle d'employeurs, qu'ils intègrent bien nos statuts tout comme le fonctionnement de notre organisation, de manière à porter le projet associatif et sa structure le temps de leur mandat.

Malgré la bonne volonté des bénévoles, nous sommes continuellement en recherche de nouveaux volontaires pour représenter l'association, notamment au sein de la Boucle documentaire et de la FAMS.

Un travail important reste cependant à mener auprès des professionnel.le.s eux-mêmes, pour les convaincre d'adhérer à l'association et, à terme, de s'investir dans la vie associative. Alors même qu'une certaine ouverture a été menée, qu'une plus grande horizontalité a été recherchée dans le fonctionnement du Conseil d'administration, une baisse des adhésions avait été constatée entre 2019 et 2022, comme dans presque toutes les associations, qui ont énormément souffert de la période COVID ; alors que les adhésions sont reparties à la hausse en 2023, il nous faut continuer à mobiliser les adhérent.e.s autour de notre projet associatif, tout en maintenant une ouverture maximale de nos actions à l'ensemble des professionnel.le.s adhérent.e.s ou non de l'Aparr.

Ces trois dernières années, l'emploi de nouveaux salarié.e.s, épaulés par des bénévoles, a permis à toute l'équipe de se dégager du temps pour enrichir ses compétences, notamment en ce qui concerne la recherche de nouvelles subventions. L'obtention de certaines nous a permis de diversifier nos ressources et de consolider notre panel d'actions. Grâce à elles, nous avons réussi à sécuriser pendant un temps nos frais généraux et nos actions. Cette année, du fait de l'inflation et de la non-augmentation du plafond de ces ressources, nous nous sommes vus devant l'obligation de suspendre des actions pourtant essentielles à la filière. À un niveau régional, nous avons fait le tour de toutes les demandes de subventions auxquelles nous pouvions prétendre. Nous avons fait la demande d'un dispositif d'accompagnement concernant les porteurs de programmes de formations lancé par le Ministère de la Culture, au national. Mais le caractère très sélectif de cette attribution nous laisse pour l'instant dans l'expectative quant à la diversification de notre offre de formation que nous avons dû réduire en 2023.

Face à l'augmentation mécanique des frais généraux de l'association, nous sommes à présent dans l'obligation de réduire le nombre d'actions menées. Pour 2024, nous redimensionnerons encore nos événements : nous maintiendrons certaines baisses actées en 2023 (2 ateliers au lieu de 3, 4 participants au Parcours Nouveaux Talents au lieu de 5), et suspendons l'organisation de nos rencontres APARR'té. Afin que cette suspension ne devienne pas une suppression pure et simple, nous tenterons de diversifier nos financements en sollicitant notamment le Département de l'Yonne autour du Parcours Nouveaux Talents et du travail de diffusion entrepris via *Docs ici, courts là*. Nous comptons également demander le FONJEP sur l'un des postes de notre équipe salariée, à savoir le poste de Chargée de diffusion. Enfin, nous avons, en septembre 2023, déposé une demande de rescrit fiscal auprès des services des impôts pour savoir si l'association pourrait rechercher des mécènes dans le secteur privé.

L'apparition de ces difficultés financières, et la mise en suspens de l'action phare que sont les Rencontres APARR'té, doit nous amener à nous interroger sur l'avenir de l'association, et, peut-être, à en redéfinir ses actions et missions. Ainsi, nous souhaitons lancer en tout début d'année 2024 un temps de réflexion avec tous les adhérents volontaires, afin de redéfinir ensemble les raisons d'être de l'APARR et interroger ses priorités. Car l'APARR est un outil au service de la filière ; il nous semble opportun, dans ce moment charnière et sans attendre une « crise » plus grave, de consulter les adhérents afin de consolider le projet associatif et de se projeter ensemble à plus long terme. Une restitution de ce « séminaire » sera faite lors de l'AG 2024. Pour autant, pérenniser la réduction de nos actions serait terriblement préjudiciable à la raison d'être même de l'APARR (structurer et développer la filière) et à ce titre, nous souhaitons vraiment insister sur le risque qui pèse aujourd'hui sur notre association, installée dans une région structurellement sous-financée au niveau du cinéma et de l'audiovisuel.

ANIMATION ET COORDINATION DU RÉSEAU

L'APARR œuvre autant que possible, en plus des actions précises détaillées dans ce projet, à la mise en place de rendez-vous et autres initiatives pouvant renforcer de la filière cinéma et audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté. L'association mène au demeurant un travail de veille, reste vigilante quant aux actualités et réflexions des autres régions dans le domaine, et met aussi en place un certain nombre d'actions comme celles évoquées ci-dessous.

Rencontres, initiatives à l'attention des professionnel.le.s

- Séance de pitch, à l'occasion d'un festival de la région (Fenêtres sur courts ou Entrevues)
- Organisation, selon les opportunités et l'actualité de la filière, de rencontres avec des réalisateur.rice.s, producteur.rice.s ou technicien.ne.s (masterclass à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, ou lors de festivals régionaux comme Chefs Op' en lumière...)
- Communication auprès du réseau des opportunités d'ateliers et de formations proposées par La Coursive à Dijon, Culture Action à Besançon, et l'ARTDAM à Longvic
- Participation de membres de l'association à des jurys de festivals régionaux, et suivi des projets et professionnel.le.s primés
- Speedmeeting entre collèges : lors du festival Chefs Op' en lumière de Chalon-sur-Saône, et lors d'autres événements – en partenariat avec le Bureau d'accueil des Tournages et le Pôle régional d'éducation aux images

Mise en lien, réflexions communes/collectives

• Mise en valeur des films régionaux ayant une sortie nationale

Nous poursuivrons le partenariat avec les CIBFC pour l'accompagnement des films régionaux sortant en salle par la co-organisation de tournées des réalisateur.rice.s. Il s'agit d'un axe de travail à renforcer, surtout à un moment charnière où les salles repartent à la conquête de leurs publics. Pour compléter ces tournées organisées par les CIBFC, un outil commun a été monté en 2022 et continue d'être régulièrement alimenté par le BAT BFC : il s'agit d'un tableau partagé entre nos trois associations, permettant de lister les longs métrages tournés en région et de préparer leur sortie nationale dans les salles de cinéma en repérant les professionnels régionaux susceptibles d'accompagner des séances. L'idée est de pouvoir répondre rapidement à d'éventuelles demandes de salles qui souhaiteraient organiser des projections-rencontres autour de ces films, en faisant appel à des intervenants locaux.

• Mise en place de temps de réseautage

- **Les apéros de l'APARR**, en partenariat avec le BAT ou d'autres partenaires, organisés prioritairement en s'appuyant sur un événement (rencontre, projection...);
- Le **groupe de discussion** Facebook ;
- Les **Judis de l'écriture** : une fois tous les deux mois, en visioconférence, 4 à 5 auteurs se partagent leurs projets et s'échangent leurs visions, leurs conseils ;
- **Les rendez-vous conseils** : ce sont des rendez-vous individuels, organisés sur demande par les membres du réseau qui souhaitent avoir l'appui de l'équipe salariée sur la recherche d'un producteur, d'aides financières pour leurs projets, de contacts pour la diffusion de leurs films...ou tout simplement, d'un regard extérieur sur un projet en cours d'écriture. Une quinzaine de rendez-vous sont ainsi honorés chaque année, par téléphone, en visio ou en présentiel.

Dynamique associative

- **Une communication renforcée sur l'APARR et ses enjeux**

Poursuite de l'effort de clarification de la communication faite autour de l'APARR sur internet :
- par une alimentation régulière de la page Facebook APARR, du compte Instagram et du compte LinkedIn.

- par une reprise de la conception et de la diffusion d'un programme numérique présentant les prochaines actions de l'association à périodicité trimestrielle, permettant de rationaliser et centraliser toutes les informations sur les propositions de l'APARR.

Une structuration renforcée

Nous poursuivons l'animation des différents collèges de membres (producteur.rice.s, auteurs-réalisateur.rice.s, interprètes et technicien.ne.s, et acteurs culturels), démarrée en 2019. Il est difficile de mobiliser les collèges de manière régulière, ceux-ci se réactivent souvent à l'occasion d'une actualité particulièrement prégnante pour leurs professions ; cependant, nous tenterons de dynamiser leur animation via des rencontres inter-collèges. Les speed-meetings participent également de cette dynamique d'interconnaissance.

Il nous faut maintenir en activité le programme de formations pour les 5 salarié.e.s, mais aussi, pour les dirigeants bénévoles dans la mesure de leur disponibilité, en s'appuyant sur les formations proposées par La Coursive, Culture Action, et la Maison des associations de Dijon.

- **Une présence en et hors région poursuivie**

Nous avons maintenu la présence de l'équipe salariée et de certains adhérent.e.s bénévoles sur l'étendue du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Les déplacements lors d'événements régionaux permettent d'avoir une connaissance plus fine du territoire, des professionnel.elle.s et acteurs qui peuvent y œuvrer, de créer du lien, et de leur faire connaître mieux l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions, voire de développer de nouveaux partenariats dans une perspective qui s'adapte à leurs réalités et à leurs projets.

Nous poursuivons malgré l'inflation et l'augmentation du coût du carburant, nos déplacements (équipe salariée et mandataires des collèges compris) lors de grands événements nationaux ou de rencontres professionnelles ayant lieu dans d'autres régions (par exemple, réunions plénières de la Boucle documentaire, rencontres Films en Bretagne, Visions du réel, Festival du film court de Clermont-Ferrand, FIPAdoc, rencontres Territoires d'images, etc.) Ces déplacements nous permettent non seulement d'étendre notre réseau hors de la région, ce qui constitue un impératif et parfois nous permet d'enrichir nos propositions de rencontres, prendre connaissance des réalités et problématiques des autres territoires, et de nous tenir au courant des grandes évolutions du secteur afin d'être à même d'être une source d'information fiable pour nos adhérent.e.s.

LES OUTILS NUMÉRIQUES D'ANIMATION

Animation du site www.aparr.org / portail du cinéma et de l'audiovisuel

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté (www.aparr.org) est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédien.ne.s, technicien.ne.s, auteur.rice.s et réalisateur.rice.s, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **développer la connaissance mutuelle** des acteurs et les occasions de travailler ensemble ;
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région ;
- **apporter des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission :

- d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible ;
- d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient ;
- de veiller tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

Les autres outils : réseaux sociaux et newsletters

Au fil des années, la vocation du portail a évolué selon l'usage qu'en ont fait les professionnel.le.s du réseau, mais aussi suivant l'évolution des outils de communication numérique (et notamment l'évolution grandissante des réseaux sociaux). Il a donc fallu s'adapter et développer nos propres outils, complémentaires au portail :

- une page Facebook publique : destinée aux professionnel.le.s de notre réseau, mais également vitrine de l'activité cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté pour les acteurs d'autres régions ou nationaux ;
- un groupe Facebook privé : lieu d'échange privilégié entre professionnel.le.s du réseau, son accès est limité et contrôlé pour garantir sa pertinence ;
- un compte Instagram, créé en 2020 ; ce média visuel correspond parfaitement à la nature de notre association et se démarque de la page Facebook avec une grande possibilité de création dans le contenu proposé menant à davantage d'interactions avec notre communauté ;
- une page LinkedIn, créée en 2021 ; ce réseau social a pour vocation de mettre en réseau les professionnel.le.s, il nous a donc paru très intéressant de s'y développer en construisant notre propre réseau représentatif du paysage cinématographique et audiovisuel de la région.

En 2024, l'APARR poursuivra l'animation et l'alimentation de ces divers outils qui apportent une réactivité et une notion de réseau plus importante que le site internet classique.

Les newsletters, utilisées depuis la création du portail, ont également évolué et continueront à être envoyées régulièrement en 2024 :

- la newsletter générale et mensuelle, destinée à tous les inscrits au portail, contient des informations

générales sur des événements régionaux à venir (portés ou non par l'APARR), des informations sur les films du réseau, des retours sur des événements (ateliers, rencontres...) et toute information susceptible de mobiliser la filière ;

- la lettre aux adhérent.e.s : destinée aux seuls adhérent.e.s, elle contient des informations plus spécifiques, relatives à la vie de l'association et à ses positionnements politiques. Elle a été un peu délaissée ces dernières années, car nous sommes prioritairement passés par les listes de diffusion des collègues ; c'est cependant un outil intéressant pour mobiliser les adhérents autour de problématiques critiques.

Ces deux newsletters sont complétées par des mailings plus informels, envoyés selon les besoins et l'actualité à différents groupes : adhérent.e.s du portail, listes de diffusion des collègues (collège producteur.rice.s, collège art-tech, collège auteurs-réalisateur.rice.s)...

Différents outils numériques sont également utilisés pour communiquer autour des actions et de l'actualité de *Docs ici, Courts là* :

- une newsletter mensuelle : elle est envoyée chaque début de mois aux membres adhérent.e.s afin de les informer des séances publiques à venir, des événements auxquels nous participons et de l'actualité de notre réseau de partenaires ;
- une newsletter mensuelle des séances à venir : sur inscription, elle permet au grand public et aussi aux programmeurs de se tenir informés des séances près de chez eux ou de leurs établissements ;
- une page Facebook publique : elle est alimentée plusieurs fois par semaine en partageant l'actualité de *Docs ici, Courts là* et celle de ses partenaires afin de mettre en lumière la vie des films "made in Bourgogne-Franche-Comté" ;
- il est aussi possible de retrouver l'actualité de *Docs ici, Courts là* via les comptes Instagram et LinkedIn développés par l'APARR.

Il est intéressant pour nous de conserver des outils dédiés à *Docs ici, courts là*, davantage tournés vers le "grand public" et les structures programmatrices que nos outils numériques habituels.

Projets pour le portail et les autres outils numériques en 2024

En plus d'un travail constant de veille et d'alimentation du site, la démarche d'amélioration de son contenu et de ses fonctionnalités va être poursuivie en 2024.

A noter, début 2024, nos deux sites (www.aparr.org et www.docsicicourtsla.com) feront l'objet d'une mise à jour importante pour leur permettre de rester adaptés aux évolutions récentes du langage php. Cette mise à jour, qui nous permettra de moderniser le graphisme des sites et d'améliorer leur « responsive design », représente un coût important qui sera amorti sur 5 ans.

L'annuaire des films

Le travail effectué fin 2019 sur le formulaire d'inscription d'un film à l'annuaire a permis de faciliter l'inscription d'un film par son ayant droit – chacun peut désormais inscrire lui-même, très facilement et en une seule connexion, son ou ses films.

Se pose évidemment la question de l'exhaustivité de cet outil, qui demanderait un travail de mise à jour constant. Et également de son utilisation par les visiteurs du site : c'est un travail d'archivage et de conservation de la mémoire filmique de la région considérable, mais peut-être sous-utilisé. Depuis 2019, les films de la pré-sélection pour *Docs ici, Courts là* sont systématiquement mis en ligne, ce qui représente une trentaine de films inscrits par an, dont une grande majorité par la chargée de diffusion de l'APARR.

Pour 2024, nous continuerons à travailler dans cette direction : la veille constante effectuée par l'équipe, et notamment la chargée de diffusion, sera la base qui permettra une mise à jour pertinente de l'annuaire. L'idée est ainsi de pouvoir entrer les films nouvellement sortis, dès que les informations complètes autour de ceux-ci sont disponibles. Si l'équipe a vu le film, ou a reçu des informations autour de celui-ci de la part de son réalisateur.rice ou producteur.rice, elle pourra ainsi inciter ceux-ci à l'inscrire à l'annuaire – ou mener un travail d'inscription

complémentaire le cas échéant. Une « newsflash » sera également envoyée aux membres du réseau en cours d'année, pour les inciter à inscrire leurs nouveaux films à l'annuaire - complétée par une communication via les réseaux sociaux. L'idée est vraiment de pousser les professionnels à s'emparer de cet outil, car nous ne pouvons en assurer seuls la mise à jour complète.

L'annuaire des professionnel.le.s

En 2023, nous avons poursuivi le travail de longue haleine autour de l'annuaire et de sa mise à jour par la suppression ponctuelle de fiches de professionnel.le.s ayant quitté la région, ou ayant changé d'activité. En fin d'année, un mail a été envoyé à tous les inscrits, les encourageant à mettre à jour leurs fiches, et prévenant de la suppression, début 2024, de toutes les fiches non mises à jour récemment. Ainsi, un important tri sera effectué en début d'année, pour supprimer les fiches obsolètes et permettre à l'annuaire de rester pertinent. En effet, le questionnaire lancé début 2023 pour connaître les pratiques des professionnel.le.s, leur avis sur cet outil, et préfigurer plusieurs solutions pour le rendre plus pertinent, a souligné l'attachement que les répondants avaient pour cet outil, même peu utilisé. Il a donc été décidé de le conserver, mais en effectuant une importante mise à jour. Depuis fin 2023, il est également complété par une carte des adhérents, permettant de situer géographiquement les adhérents à jour de leur cotisation et d'avoir un accès direct à leur fiche annuaire.

La refonte de l'arborescence du site

Nous souhaitons également mener un travail d'amélioration de la lisibilité de notre site internet. En effet, certaines pages, très chargées en information, devront être rationalisées, et l'arborescence demande à évoluer encore. La page dédiée aux festivals de cinéma de la région sera enrichie grâce à la liste plus étoffée des festivals établie par la DRAC BFC.

Le suivi du groupe de discussion Facebook

Nous continuerons à assurer le suivi du groupe Facebook : examen des demandes d'adhésion, validation des nouveaux membres, modération des contenus. Sur ce groupe, nous essayons de partager des informations très pratiques (appel à projets, infos sur les droits des intermittents, des auteurs, annonces de castings...) de façon plus informelle que sur notre page. Nous souhaitons garder l'aspect participatif de ce groupe, que les adhérent.e.s continuent à s'en emparer de façon spontanée et informelle, comme c'est le cas actuellement, c'est pourquoi nous cherchons davantage à l'administrer, à le nourrir et y à contribuer plutôt qu'à l'animer et à le modérer.

En conclusion

La dynamique de communication de l'APARR est dorénavant bien rodée ; elle consiste à mieux faire connaître les actions de l'association, accentuer son réseau, mais aussi à mieux mettre en valeur les initiatives des partenaires, et surtout la créativité des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel en BFC par un relais systématique des "bonnes nouvelles" (sorties de films, prix et sélections en festivals...). Cette communication contribue pleinement à la construction du réseau et nous voulons croire qu'elle participe d'une certaine émulation collective.

LES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Objectifs

Afin d'accompagner les professionnel.le.s dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, ainsi que d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 8 ans des **ateliers pour les professionnel.le.s de Bourgogne-Franche-Comté**.

Les objectifs de ces ateliers sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnel.le.s ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnel.le.s ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ; Dynamiser l'emploi de la filière.

Afin que l'intervenant.e puisse accorder du temps et de l'attention à chaque personne, nous limitons le nombre d'inscriptions par journée, ce que les participants apprécient. Ainsi, la jauge des ateliers est, selon les thématiques, comprise entre 6 et 12 personnes.

La programmation d'ateliers est régulièrement complétée par l'organisation de rencontres professionnelles. Ces temps, sous forme de table ronde et/ou d'interventions sur des questions précises, sont conçus pour répondre à des interrogations pragmatiques des professionnel.le.s : diffusion des films, aides à la production, formation, questions administratives... Elles sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, intégrant systématiquement un temps d'échanges.

Pour ces temps, il sera fait appel aux compétences existantes en région, mais aussi à des intervenant.e.s extérieurs.

Contenu

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** d'atelier.

Afin que les thématiques soient adaptées aux besoins de la filière, **les participant.e.s sont invité.ée.s à exprimer leurs attentes à l'aide d'un sondage** effectué tout au long de l'année par mail, par téléphone, sur le portail, etc. Un questionnaire de satisfaction anonyme sera également transmis à l'issue des ateliers à chaque participant.e, pour recueillir leurs remarques.

Une journée d'atelier de l'APARR se compose...

- > **de l'intervention d'un expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **d'un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés) ;
- > **d'un temps d'échange informel** entre les participant.e.s et l'intervenant.e.

Nous renouvellerons en 2024 un programme de 6 temps d'ateliers ou de rencontres professionnelles au minimum. Les rencontres professionnelles seront, elles, organisées en fonction des opportunités de partenariats ; nous avons listé une dizaine d'événements possibles, mais nous adapterons bien sûr à l'actualité, aux possibilités d'accueil de nos partenaires, et nous réservons la possibilité de choisir, entre les thématiques listées ci-dessous, celles qui nous paraîtront les plus pertinentes en fonction des besoins et des envies exprimés par la filière.

Participants

Sont conviés aux ateliers l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnel.le.s repérés ailleurs, qu'ils soient adhérent.e.s ou non à l'association.

Les ateliers sont payants, l'adhésion à l'association permettant aux membres de bénéficier d'un tarif préférentiel (30€ au lieu de 50€). Pour assurer l'engagement des inscrits, le paiement du montant de l'atelier est à verser au moment de l'inscription et au minimum une semaine avant la date afin d'éviter les places réservées et non honorées. Ces sommes seront remboursées sur présentation d'un certificat médical ou d'un contrat de travail afin que nous restions au plus près des spécificités de notre secteur, puisque les embauches sur des tournages ou autres événements se font parfois en dernière minute. Le covoiturage est encouragé lors de l'inscription des participant.e.s, afin de faciliter la mobilité et de donner l'occasion aux professionnel.le.s de mieux se connaître.

Les rencontres professionnelles sont, elles, en accès libre, et visent un nombre de participant.e.s plus important que les ateliers.

Lieux

Les ateliers, rencontres professionnelles et formations se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple : l'ARTDAM à Longvic, les festivals Chefs Op' en lumière à Chalon-sur-Saône, Fenêtres sur court à Dijon, Entrevues à Belfort, la Coursive à Dijon, Hophophop à Besançon, etc.

Pour les rencontres professionnelles, nous essayons de les construire en partenariat avec d'autres acteurs régionaux ou festivals, afin de mutualiser les moyens et de mettre en lumière les initiatives sur tout le territoire.

Thématiques envisagées pour 2024

Pour les ateliers (deux à trois ateliers dans l'année, choisis parmi les possibilités ci-dessous) :

- L'écriture d'une note d'intention en fiction (besoin identifié au cours des jeudis de l'écriture, notamment)
- Le pitch - sur 2 demi-journées avec des demi-groupes, en amont de la session de pitch organisée et adossée à un festival régional, peut se dérouler en visio.
- Export et compression vidéo (pour avoir une base technique pour discuter avec les chefs opérateurs et étalonneurs, et connaître les avantages et inconvénients des différents formats)
- Création et test de DCP : comment créer son DCP à partir de DCP-O-Matic ? Comment tester son DCP sans avoir accès à une salle ? Comment l'envoyer numériquement de manière fiable et sécurisée ?

Pour les rencontres professionnelles :

- Sous l'impulsion du collège auteurs-réalisateur.rice.s, nous souhaitons poursuivre l'action nommée « **La Fabrique d'un film** » avec au moins une journée d'informations et de partages d'expériences en direction des auteurs et des producteur.rice.s. Ces journées articulent fiction et documentaire, avec des réalisateur.rice.s et producteur.rice.s invités, pour s'intéresser à une étape particulière de la fabrication d'un film. L'idée est de partir de cas concrets. Ces journées s'adressent à un public « débutant » comme aux professionnel.le.s plus établis qui souhaitent mettre leurs pratiques en perspective. Cette année, nous souhaitons nous pencher sur la coproduction internationale ;
- En partenariat avec le BAT et avec le Pôle Image BFC pour l'éducation à l'image, nous organiserons deux demi-journées de « **speed-meeting** » entre réalisateur.rice.s/ producteur.rice.s et technicien.ne.s de Bourgogne-Franche-Comté afin que les participants puissent se faire connaître, et pour initier des rencontres autour des parcours et profils de chacun. Ce speed meeting est organisé en partenariat étroit avec le BAT BFC et aura lieu dans le cadre du festival Chefs Op' en lumière de Chalon sur Saône, notre second partenaire, le mardi 5 mars 2024 ; nous souhaitons encourager les chefs opérateurs invités du festival à y participer également, pour favoriser leur rencontre avec des techniciens du territoire ;
- Nous renouvelerons le speed-meeting "éducation aux images", co-organisé avec le Pôle régional

d'éducation aux images ;

- Nous organiserons une journée professionnelle sur le thème des contrats d'auteurs et du droit d'auteur, possiblement co-organisée avec Culture Action ;
- Mais également une journée d'information et de réflexion autour des intelligences artificielles, pour explorer quels seraient leurs avantages à mettre en perspective avec les risques qu'elles soulèvent pour la créativité et pour l'emploi. Cette journée serait organisée en partenariat avec de nombreux autres acteurs culturels régionaux, comme la Coursive, la FEMA, l'Agence Livre et lecture, et le Centre Image.
- Nous accueillerons en région une session de formation sur l'écoproduction, avec Ecoprod en partenariat avec le Bureau d'Accueil des Tournages de BFC, dans le cadre des nouvelles obligations du CNC qui conditionne ses aides, à partir de janvier 2024, à la déclaration d'une empreinte carbone provisoire puis définitive (pour tous les films, documentaires comme fictions, hors animation).
- Nous allons également tenter d'inciter la mobilité de nos adhérents de plusieurs manières :
 - par un accompagnement logistique pour faciliter le déplacement des professionnels de la région sur le festival FIPADOC de Biarritz : l'APARR a recensé les producteurs régionaux intéressés par une mutualisation des frais d'hébergement (au nombre de 6) et réservé un logement qu'elle re-facturera ensuite aux sociétés concernées ;
 - par un rendez-vous avec l'équipe du marché du festival Visions du réel à Nyons, en Suisse, pour explorer les modalités d'une présence de professionnels régionaux sur le marché et ainsi encourager les opportunités de collaborations avec des partenaires suisses, frontaliers avec notre territoire régional.

Nous renouvelerons les rencontres construites en partenariat avec des festivals, acteurs régionaux ou nationaux, en 2024 :

- Une séance de pitch lors de Fenêtres sur Courts, en partenariat avec Plan9, ou d'Entrevues, en partenariat avec Cinémas d'aujourd'hui ;
- L'animation d'une rencontre entre les jeunes réalisateurs invités du festival « Tremplin » de Besançon ;
- L'organisation d'un temps d'atelier pendant le forum Entreprendre dans la Culture de la Coursive.

Enfin, comme l'année passée, nous identifierons les autres opportunités de rencontres professionnelles, tables rondes, formations et masterclass proposées par les festivals ou par nos partenaires régionaux, et relayerons leurs informations pour inciter les professionnels du réseau à y assister.

DIFFUSION ET VALORISATION DES FILMS RÉGIONAUX

Docs ici, Courts là

- **Présentation de *Docs ici, Courts là***

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, réalisées ou produites en Bourgogne-Franche-Comté et favoriser la rencontre entre le public et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'**opération *Docs ici, Courts là***, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (de janvier à décembre, y compris pendant le Mois du film documentaire et la Fête du court métrage), sur le site www.docsicourtsla.com.

La démarche est simple et accessible : l'inscription au site, gratuite, ne prend que quelques secondes et permet de découvrir les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ». Seule une adhésion annuelle à l'APARR, à hauteur de dix euros nets est demandée aux structures programmatrices lors de leur première programmation. Elles peuvent ainsi découvrir les films en accès libre avant de faire leur choix de programmation, puis adhérer à l'APARR, en tant que membre utilisateur de *Docs ici, Courts là*.

Dans ce cadre, l'APARR propose les services suivants : **valorisation de films, édition de fiches « Clés de lecture »** pour les accompagner, **soutien logistique et financier** (négociation des droits, mise à disposition des films, aide à la venue des équipes de films), aide à la **communication**, à la **programmation...**

- **Sélection des films 2024**

Pour la 11^{ème} édition, 12 nouveaux films rejoindront le catalogue, également partagés entre documentaires et courts métrages de fiction. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Yvain Reydy (chargé de diffusion, en remplacement d'Aurélia Besnard en congé maternité). Une douzaine de films de chaque catégorie ont été soumis aux avis des jurys.

- **Jury fiction 2024**

- Marianne Geslin, réalisatrice et programmatrice pour Les Ecrans Fertiles (Besançon) et pour la MJC de Dole
- Bertrand Lambotte, directeur du Cinémavia de Gray
- Thierry Barrier, auteur-réalisateur

- **Jury documentaire 2024**

- Caroline Rietmann, bibliothécaire à la Médiathèque Pierre Bayle de Besançon
- Mariana Giani, directrice du Cinéma de Tonnerre
- Jean-Luc Cesco, auteur-réalisateur

Documentaires 2024

- *Je suis allergique aux fraises*, de Rémi Jennequin / Coproduit par Simone & Raymond productions, Les Films du Tambour de Soie et France TV, 52', 2023

- *Le Jardin de la laiterie*, de Marc Weymuller / Coproduit par Le Tempestaire et les Petites Caméras, 1h26, 2023
- *Le Saut*, de Giedrė Žickytė / Coproduit par Faites un Vœu, Moonmakers et VFS Films, 1h22, 2020
- *Les Odyssées de Sami*, de Robin Dimet / Coproduit par Les Films de l'œil sauvage et Carthage Films, 1h08, 2022
- *Mères en exil*, de Margaux Bornet et Léonie Samel / Coproduit par Ladybirds Films, Nola Films et France Télévisions, 52', 2021
- *Si tu es un homme*, de Simon Panay / Coproduit par Loull production, Moteur S'il Vous Plaît, Acacia Films Productions et Canal + international, 1h14, 2022

Fiction 2024

- *Anissa 2002*, de Fabienne Facco / Coproduit par Magnétic Films et Stuff Movie, 48', 2015
- *AOC*, de Samy Sidali / Produit par Mabel Films, 18', 2022
- *La Chambre double*, d'Ysé Sorel / Produit par Noir Fauve Films, 42', 2022
- *La Mue*, de Willy Orr / Produit par Le Grec, 15', 2021
- *La Nage*, de Marie Poitevin / Produit par Perspectives Films, 32', 2022
- *Va dans les bois*, de Lucie Prost / Produit par Folle Allure, 25', 2021

- **Perspectives d'évolution de *Docs ici, Courts là***

Pour 2024, nous prévoyons de garder la même charte graphique que celle mise en place en 2021 avec, cette année encore, un changement de couleurs afin de marquer l'année en cours. Comme chaque année, un envoi en nombre sera prévu à destination des structures inscrites au dispositif et pour des structures repérées dans la Région. Nous prévoyons ainsi un envoi de plus de 1500 livrets à travers la Bourgogne-Franche-Comté (structures sociales, médico-sociales, scolaires, culturelles).

Pour continuer en termes de communication, nous poursuivons encore en 2024 la promotion du dispositif par la bande annonce réalisée en 2021 par Yannick Coutheron, celle-ci est principalement utilisée lors de séances publiques et une version DCP existe pour les projections en salle de cinéma.

En 2023, nous avons le projet de réaliser un questionnaire pour rester au plus près des attentes des programmeurs ; ce questionnaire n'a finalement pas été envoyé par manque de temps. Mais cela nous paraît important de mettre en place cet outil afin d'enrichir nos propositions et de mener un travail cohérent répondant aux besoins de ces programmeurs. L'idée serait de leur proposer plusieurs possibilités pour enrichir nos suggestions de programmation (programme de courts ; un programme avec un court métrage et un documentaire ; propositions thématiques, etc.) et recueillir leurs éventuelles idées pour améliorer le fonctionnement de *Docs ici, Courts là*.

Nous réfléchissons également à la possibilité d'augmenter les droits de projection (passer de 30 à 40€) et de proposer une adhésion à l'APARR en tant que membre utilisateur de *Docs ici, Courts là*, plus importante pour les quelques structures hors région qui s'inscrivent au dispositif (30€ au lieu de 10€). Cette réflexion sera menée pendant l'année 2024 avec une potentielle mise en application en 2025, après un vote lors de notre prochaine Assemblée Générale. Si ces évolutions sont acceptées, nous proposerons un avenant aux ayants-droits des films présents dans le dispositif.

Nous nous interrogeons également sur la pertinence de certains films présents dans le dispositif : certaines œuvres nous semblent plus fragiles aujourd'hui (notamment face à d'autres qui sont refusées par les comités lors des dernières sélections) et nous constatons aussi qu'elles sont peu programmées. Nous entamerons donc un travail de visionnement en lien avec certains membres de notre CA pour réfléchir à la possibilité de retirer ou non cette quinzaine de films identifiés.

L'augmentation du nombre d'œuvres proposées (plus de 170 en 2024) demande à travailler davantage l'éditorialisation du catalogue, afin de donner aux programmeurs différents outils pour faire leur choix dans cette multiplicité de films.

Pour y contribuer, nous avons déjà entamé un travail de cartographie autour des films (depuis la sélection 2019) avec les lieux de tournages et nous souhaitons en 2024, parfaire cet outil avant sa mise en ligne, en l'enrichissant avec deux autres entrées : les localisations des sociétés de production et les lieux de résidence ou d'origine des auteurs.rice.s (en demandant au préalable leur accord à ceux.celles-ci). Cette carte pourra ensuite être enrichie avec les films « plus anciens » de *Docs ici, courts là*. Nous pensons que cet outil pourra contribuer à la valorisation de ces œuvres et répondre à une demande des programmeurs, qui désirent parfois choisir des films en lien direct avec leur territoire.

- **Poursuite et enrichissements de partenariats**

Suite à l'atelier autour de la diffusion — organisé pendant la première édition d'*Aparr'té* — était ressortie l'idée d'organiser d'un temps de pré-visionnement auprès des médiathécaires de la région BFC. Une première rencontre a été initiée en mars 2023, organisé par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne auprès de quelques médiathécaires du réseau. Malheureusement, le nombre de médiathécaires présents était assez faible car ce temps de formation n'avait pas été inscrit dans leur programme annuel. Pour 2024, nous avons mieux anticipé et la journée est déjà programmée pour le mois de mars, figurant ainsi dans le programme de formations pour l'année 2024. Nous espérons que cette visibilité nous permettra d'avoir davantage de médiathécaires présents lors de cette matinée qui aura de nouveau lieu à Auxerre.

Pour cette nouvelle année, nous pensons profiter d'événements existants pour proposer des temps de présentation de *Docs ici, Courts là*, notamment pendant des Festivals comme Chefs op' en Lumière de Chalon-sur-Saône, ou encore Entrevues à Belfort pendant lequel *Images en Bibliothèque* propose plusieurs journées de formation. Ces temps de présentation pourront permettre d'accroître la visibilité du dispositif tout en rencontrant de potentiels futurs programmeurs. Ces temps de présentation pourront aussi être proposés sous une forme plus courte, lors des journées de formation organisées par *Lycéens et apprentis au cinéma* au sein des académies de Dijon et Besançon. Cette idée doit être discutée avec les coordinateurs afin de voir à quel moment cela leur semble pertinent.

Concernant nos partenaires en milieu scolaire, nous renouvellerons notre partenariat avec Canopé 21, à l'occasion de la *Fête du court métrage* avec qui depuis deux ans maintenant, nous proposons une projection-rencontre, principalement à destination des lycéens de l'option audiovisuelle du lycée Le Castel de Dijon et des volontaires d'Unis-Cité. Pour cette nouvelle année, nous aimerions élargir notre public en relayant l'information auprès d'autres lycées de l'agglomération dijonnaise, notamment auprès du lycée Simone Weil qui programme déjà avec *Docs ici, Courts là*. Nous aimerions également organiser la projection à l'Athéneum afin de bénéficier de meilleures conditions de projection et cela nous permettrait aussi de toucher peut-être plus facilement les étudiants de l'Université de Bourgogne.

Les projections au sein des établissements scolaires étant un peu moins nombreuses en 2023, cela nous semble intéressant de mener un travail accru auprès de divers établissements de la région et en priorité les lycées avec option audiovisuelle, afin de faire connaître le dispositif et les possibilités de rencontres associées. Nous pensons aussi contacter les coordinateurs culturels de certains établissements pour présenter *Docs ici, Courts là*, en priorité nous nous adresserons aux établissements du second degré car les films proposés à la diffusion nous semblent plus pertinents pour cette tranche d'âge. Nous envisageons également d'aller démarcher des lycées agricoles, dont les enseignants en éducation socio-culturelle pourraient être intéressés par notre dispositif.

Un nouveau projet verra également le jour avec le Centre Image avec la création d'un corpus autour de certains films de *Docs ici, Courts là* (particulièrement ceux qui pourraient intéresser le public adolescent) à utiliser avec la table mash-up. Ce corpus sera créé par l'équipe du Centre Image qui a déjà commencé un travail de visionnement de films conseillés par l'équipe de l'APARR. Ce nouveau corpus pourra donc être proposé pour enrichir une projection avec une animation « mash-up » et inversement à l'occasion d'un atelier mash-up, proposer de découvrir un ou plusieurs courts dont les cartes sont issues.

Nous continuerons des partenariats déjà bien établis avec les structures sanitaires et sociales et à vocation médico-sociales du territoire. Pour toucher ces structures, il nous semble que l'envoi en nombre reste l'outil le plus adapté, mais nous pourrions aussi entamer un travail de réflexion autour de la possibilité de les approcher en trouvant des relais départementaux pour les établissements de soin. En 2023, nous avons ainsi eu la possibilité de présenter le dispositif grâce aux journées de présentation du dispositif Culture Santé, coordonné par Itinéraires Singuliers. Ce genre d'évènement nous semble pertinent pour avoir la possibilité de toucher ces publics et nous solliciterons de nouveau l'association Itinéraires Singuliers en 2024 afin de voir si nous pouvons renouveler l'opération.

Nous souhaitons également continuer le travail mené avec les cinémas de la région, notamment avec le Cinéma de Tonnerre avec lequel nous reprendrons notre collaboration après sa réouverture. Nous avons également prévu une séance (initialement programmée en 2023 mais annulée pour cause de grève) avec le Cinéma des 4C de Lons-le-Saunier pendant le Festival des Rendez-vous de l'Aventure avec deux courts métrages suivis d'une rencontre avec leurs réalisateurs. Un nouveau partenariat verra également le jour en 2024 avec le cinéma de la MJC de Dole autour d'une soirée courts métrages, en présence des membres des équipes des films.

Le Cinémavia de Gray, la Palette à Tournus ou encore l'Eldorado à Dijon continueront d'être des partenaires précieux afin de faire rayonner les films en salle.

Les événements nationaux tels que la Fête du court et le Mois du doc resteront d'être des temps forts pour le dispositif et permettront de renforcer nos partenariats existants, notamment avec les cinémas mais aussi avec le réseau des médiathèques qui ont pris l'habitude de programmer des projections-rencontres en novembre avec *Docs ici, Courts là*.

Nous continuerons ainsi à tisser des liens avec des acteurs des domaines éducatif, culturel, social, etc. et à encourager leur mise en relation lorsqu'elle s'avère pertinente. Le développement de *Docs ici, Courts là* en 2024 s'appuiera de nouveau sur un réseau large et varié d'acteurs de la diffusion : festivals, circuits itinérants, salles de cinéma fixes, réseau des CIBFC, médiathèques, centres hospitaliers, centres culturels, établissements scolaires, structures d'éducation à l'image, etc. mais aussi en allant parfois au-delà du dispositif, en proposant de manière de plus en plus régulière des programmations croisées avec des films présents dans *Docs ici, Courts là* et des films récemment sortis.

Mise en avant des films récemment tournés/produits en Bourgogne-Franche-Comté : Un travail partenarial accru

En 2024, nous aimerions prolonger notre travail partenarial avec les CIBFC en continuant à entretenir des liens réguliers avec la coordination pour mettre en avant certains films qui nous semblent pertinents pour les salles de cinéma. En 2023, pendant le week-end de pré-visionnement organisé par les CIBFC à La Fraternelle de Saint Claude, un temps de présentation de films récemment terminés a eu lieu. Cette line-up a été organisée via un appel aux producteurs qui avaient ainsi eu la possibilité de transmettre leurs bandes annonces et leurs pitches. Cinq films avaient ainsi été présentés, donc quatre documentaires longs. Cette action pourra être renouvelée en 2024, et

ponctuellement sous une forme plus courte avec seulement un ou deux films, à l'occasion des journées de prévisionnement organisées tout au long de l'année par les CIBFC auprès de leurs adhérents.

Comme les années précédentes, nous continuerons également le partenariat autour d'une tournée d'un.e réalisateur.rice régional.e, avec les mêmes modalités que celles des autres années (prise en charge de la rémunération de l'auteur.rice et aide logistique avec un appui à la communication auprès de l'équipe des CIBFC).

L'année 2024 verra aussi se poursuivre la circulation du programme de courts métrages, *Chemins de traverse*, porté par le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* pour les académies de Dijon et de Besançon, en partenariat avec les CIBFC et l'APARR. Ce programme a été proposé au second et dernier trimestre de l'année scolaire 2022-2023 ; sa diffusion se poursuivra entre janvier et mars 2024 en tant que programme optionnel. Pour rappel, le programme met en lumière des courts métrages en lien avec la Région en proposant un voyage dans les productions Medvedkine (*N°5 Nouvelle société Kelton*), un travail autour des films d'archives qu'explore Joachim Michaux dans *L'Américaine* et enfin deux courts métrages de fiction qui questionnent nos identités et la place des femmes devant et derrière la caméra : *Mano a Mano* de Louise Courvoisier et *Va dans les bois* de Lucie Prost.

Pour accompagner le programme, [une page ressources](#) sur le site de *Docs ici, Courts là* a été mise en ligne (comme ce fut déjà le cas pour l'ancien programme *Trouver sa place*) afin de mettre à disposition des outils pour enrichir la découverte des œuvres : livret pédagogique, documents autour des films (photos de tournage, scénario, note d'intention, etc.) et également des vidéos d'entretiens spécialement conçues pour le programme.

Nous continuerons de promouvoir ce programme auprès des salles de cinéma de la Région, tout en sachant la complexité pour les salles de programmer du court métrage. Nous savons donc que nous serons confrontés aux mêmes problématiques que celles rencontrées lors de la circulation du programme *Trouver sa place* ou encore *Dans les parages* (initié pourtant par les CIBFC).

Notons également une première collaboration qui a eu lieu en 2023 avec le Festival Filmz de Mayence en Allemagne, en partenariat avec la Haus Burgund afin de valoriser des talents émergents de Bourgogne-Franche-Comté avec la diffusion d'un programme de courts métrages, sous-titrés par l'équipe de l'APARR (grâce aux traductions de l'équipe de la Haus Burgund) et accompagnés par trois réalisateurs. Ce premier partenariat réussi sera peut-être reconduit l'année prochaine selon le budget que nous pourrions consacrer à cette manifestation.

L'APARR poursuivra aussi des partenariats déjà bien établis - comme mentionné ci-dessus - avec le Cinéma La Palette de Tournus ou encore les 2 Scènes à Besançon *via* le cycle "Cinéma en région", mais aussi certains festivals comme Effervescence (71) ; Diversité (qui rayonne sur la région entière) ou encore le festival Tremplin de Besançon et le Festival Cinéclectiques (70) organisé par les spectateurs du cinéma de Gray avec qui nous avons déjà une nouvelle séance prévue pour la prochaine édition en janvier 2024.

Ces diverses propositions de projections-rencontres croisent donc régulièrement des films présents dans *Docs ici, Courts là* et des films hors dispositif. Les habitudes et peut-être la confiance qui continuent à se nouer avec les divers programmeurs nous permettent ainsi d'enrichir nos propositions et de valoriser d'autres œuvres. Aussi, nous continuerons à poursuivre notre travail de réflexion en 2024 autour de la promotion des œuvres et des artistes présents sur le territoire.

En conclusion

Nous poursuivrons ainsi les projets en cours en 2024 et continuerons de travailler avec divers acteurs du territoire tout en cherchant à construire de nouveaux partenariats. L'APARR prolongera sa réflexion autour de la manière de promouvoir les films en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, en continuant à nouer des collaborations et des moments de travail communs avec divers partenaires du territoire. Bien entendu, nous poursuivrons notre veille active des productions des membres de la filière cinéma et audiovisuelle en essayant le plus possible d'être présent aux événements, festivals et avant-premières. L'idée pour 2024, reste donc de continuer à promouvoir *Docs ici, Courts là* tout en poursuivant la valorisation du travail des professionnel.le.s de la filière dont les films ne sont pas nécessairement présents dans le dispositif.

PARCOURS NOUVEAUX TALENTS

La coordination de Talents en court BFC

Depuis 2017, l'APARR est coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateur.rice.s en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

Le Parcours Nouveaux Talents est composé de plusieurs étapes :

- 4 jours d'immersion à Entrevues Belfort, pour 4 participant.e.s, sélectionné.e.s par un jury de professionnel.le.s ;
- les résidences d'écriture, pour 2 auteur.rice.s choisi.e.s parmi les 4 précédents ;
- un temps complémentaire d'échanges ou de rencontres, qui peut prendre différentes formes selon les besoins, les propositions des partenaires et les opportunités : journée immersive dans un autre festival, session de pitch, lecture de scénario...

L'idée est de poursuivre l'accompagnement de ces jeunes professionnel.le.s en les faisant bénéficier de retours de professionnel.le.s aguerris, et ainsi de mieux les inscrire dans le réseau régional.

Le Parcours Nouveaux Talents à Entrevues en 2024

Comme les années précédentes, nous construirons à nouveau le parcours sur 4 ou 5 jours, avec 4 participants, accompagnés par 2 membres de l'équipe de l'APARR. La programmation (films vus, temps de rencontre) sera élaborée avec l'équipe d'Entrevues, et les participant.e.s pourront rencontrer le public lors de la projection de leurs films. Un temps de rencontre sera aussi ménagé avec les membres du jury : mis en place depuis 5 ans, ce temps d'échange permet aux membres du jury d'avoir un véritable éclairage sur les différents projets.

Les rencontres professionnelles lors du Parcours seront partagées entre réalisateur.rice.s invité.e.s du festival et personnes ressources issues du tissu régional ou national. Ces rencontres sont de véritables plus-values pour les participant.e.s, qui peuvent ainsi confronter différentes expériences, manières de travailler, à travers les témoignages des professionnel.le.s rencontrés, mais aussi mieux connaître l'environnement professionnel régional.

Côté communication, nous travaillerons la visibilité de ce Parcours à travers l'édition d'un flyer présentant les participant.e.s et leurs films, inséré dans les tote-bags des invités du festival et distribué à l'entrée de la projection « Parcours Nouveaux Talents ». Nous effectuons aussi un travail nourri auprès de la presse locale, et gardons une présence intense sur les réseaux sociaux lors de ce temps fort. La création, sur notre site, d'une page dédiée à chaque édition du Parcours Nouveaux Talents permet aussi plus de lisibilité, et une meilleure mise en avant des profils des quatre personnes accompagnées.

Les résidences d'écriture

En plus de tout le parcours proposé pendant le festival, deux réalisateur.rice.s seront sélectionnés par le jury pour bénéficier d'une résidence d'écriture prévue en 2024. Elle permettra de les aider dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir.

Deux temps de résidence, idéalement de quatre jours chacun, auront ainsi lieu en Bourgogne-Franche-Comté et seront encadrés par un scénariste consultant, Michel Meyer.

Comme les années passées, nous essaierons d'espacer de 3 mois au moins les deux temps de résidence. Les participant.e.s ont ainsi assez de temps entre les deux résidences, pour travailler l'écriture et mûrir leur projet. La première aurait lieu en février ou mars dans le Doubs, à Montmahoux, dans le lieu de résidence créé par Delphine Ziegler, artiste plasticienne et documentariste membre de l'association. La seconde aura lieu à Avigny, dans l'Yonne, au domicile de Martin Sauvageot, scénariste, et de Sophie Pincemaille, comédienne et metteuse en scène. Ces résidences accueillies par des membres investis fortement depuis plusieurs années dans l'association permettront d'aller à la rencontre des univers artistiques de nos hôtes, et de créer des temps de rencontre,

notamment avec des comédiens du Commun Artistique, collectif de spectacle vivant icaunais.

Une poursuite de l'accompagnement personnalisé

Chaque année depuis 2019, nous essayons de trouver des moyens de compléter les résidences, et de mettre en avant les réalisateur.rice.s émergent.e.s que l'action nous aide à repérer. L'idée est aussi de proposer un accompagnement, un suivi, aux candidat.e.s qui n'ont pas été retenu.e.s pour les résidences d'écriture, et de leur permettre de se croiser à nouveau lors d'autres festivals, d'autres temps de rencontre.

Les modalités de ce suivi sont modelées chaque année selon les impératifs du moment, mais aussi selon les besoins particuliers des participant.e.s, les opportunités de partenariats, les profils et liens avec le territoire de chacun.

Pour 2024, le jury a choisi d'accompagner les deux candidats non retenus pour les résidences de la façon suivante : Pablo Bodin bénéficiera de retours détaillés sur la version 1 de son scénario par Lucie Fichot, productrice à Folle Allure (et membre du jury PNT 2023) ; Léontine Chavanes bénéficiera, de son côté, d'une séance de travail de 3h avec Michel Meyer, scénariste consultant.

Enfin, un nouveau partenariat se noue pour 2024 avec le Festival Chefs Op' en Lumière : les quatre « Nouveaux Talents » présents à Entrevues 2023 se voient offrir deux jours au sein du festival, les 5 et 6 mars (entrées et nuit d'hôtel). Ils pourront ainsi participer au speed-meeting que nous organiserons dans ce cadre, assister aux séances, masterclass, workshop proposés dans la programmation grand public du festival, et bénéficier de rencontres privilégiées avec certains des invités.

Un travail de réseau accentué

Cette année encore, nous ferons appel à des professionnel.le.s reconnus dans notre région pour participer au jury qui sélectionnera les 4 participants du Parcours Nouveaux Talents, puis les deux réalisateur.rice.s qui bénéficieront des résidences d'écriture. La participation de ces professionnel.le.s au jury est également l'occasion de rencontres avec ces « Nouveaux talents », et de travailler à leur insertion dans le tissu professionnel de la région. C'est également le sens des nombreuses rencontres qui sont organisées lors du Parcours à Entrevues (réalisateur.rice.s, producteur.rice.s, programmeurs de festivals, acteurs de l'éducation à l'image...de notre région et d'ailleurs).

Au-delà, nous essaierons de tisser des liens entre les nouveaux talents accompagnés depuis ces dernières années et les autres associations structurantes de la région :

- avec le Bureau d'accueil des tournages, ressource essentielle pour leurs futurs projets ;
- avec certaines salles de cinéma de la région, par l'organisation de soirées-rencontres ponctuelles dédiées aux Nouveaux Talents, selon les envies et demandes des exploitants partenaires ;
- avec le Pôle régional d'éducation aux images, pour lequel les nouveaux talents peuvent être aussi des nouveaux intervenants potentiels sur le territoire.

Enfin, nous réserverons certainement plusieurs places aux « Nouveaux Talents » pendant la session de pitch que nous souhaitons organiser en 2024.

Travail de visibilité auprès des nouveaux talents en région

En 2024, l'APARR œuvrera à gagner encore en visibilité auprès des personnes souhaitant se lancer dans le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté :

- par un travail de communication accru autour de la page Facebook «Parcours Nouveaux Talents » et la page Nouveaux Talents sur le site www.aparr.org : publication des informations, et actualités liées au dispositif, mais également diffusion d'informations pouvant intéresser les nouveaux talents ;
- par la poursuite du travail d'accueil et de conseil aux jeunes réalisateur.rice.s, par le biais de rendez-vous individuels dès que le besoin s'en fait sentir, et par l'incitation à participer aux Jeudis de l'écriture, organisés tous les deux mois en visioconférence ;
- par une attention portée aux différentes initiatives encourageant la jeune création cinéma en région : les concours de réalisation collective ou festivals ciblés sur l'émergence (6h de Dole, festivals 1895 minutes et Tremplin de Besançon, concours de courts métrages de la MJC des Bourroches de Dijon, festival *A bout de courts* de Cosne-sur-Loire, festival *Voir un petit court* à Nuits Saint-Georges...), les associations de production, les collectifs informels...
- par un recensement des initiatives régionales et des évènements nationaux autour de la création amateur, afin de fournir aux jeunes talents des informations complètes sur les rendez-vous qui leur sont dédiés, et de pouvoir profiter de ces évènements pour faire la promotion du Parcours Nouveaux Talents.